



RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS DU BESSIN

Phase 1 – Diagnostic du site / Enjeux

Groupe de travail « ACCUEIL DU PUBLIC »

10 septembre 2021

- 1. Quelques rappels généraux**
- 2. Objectifs / Plan de travail**
- 3. État de la connaissance / Enjeux**
- 4. Echanges / Groupes de travail**

1. Le site des marais arrière-littoraux du Bessin - Quelques rappels

- ▶ Intervention du Conservatoire du littoral depuis :
 - 1979 : marais de Graye-sur-Mer
 - 1993 : marais de Ver-sur-Mer – Meuvaines
- ▶ Intégré au réseau européen Natura 2000 depuis 2004 (ZSC-FR 2500090)
 - Opérateur : Conservatoire du littoral / SMLN
(rôle animation et mise en œuvre du docob)
 - 1^{er} Docob validé par le COPIL en 2007
- ▶ Une gestion déléguée au Conseil Départemental du Calvados (depuis 2015)
 - Environ 18 % des surfaces gérées par le Département en partenariat avec les acteurs locaux
 - Rôle : Assurer la surveillance, l'entretien et la mise en œuvre du plan de gestion et du Docob



VOLUME 1 :
APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE

CDL
10, rue de la République
14100 VIRE
Tél : 02 31 65 21 21
www.cdl.fr



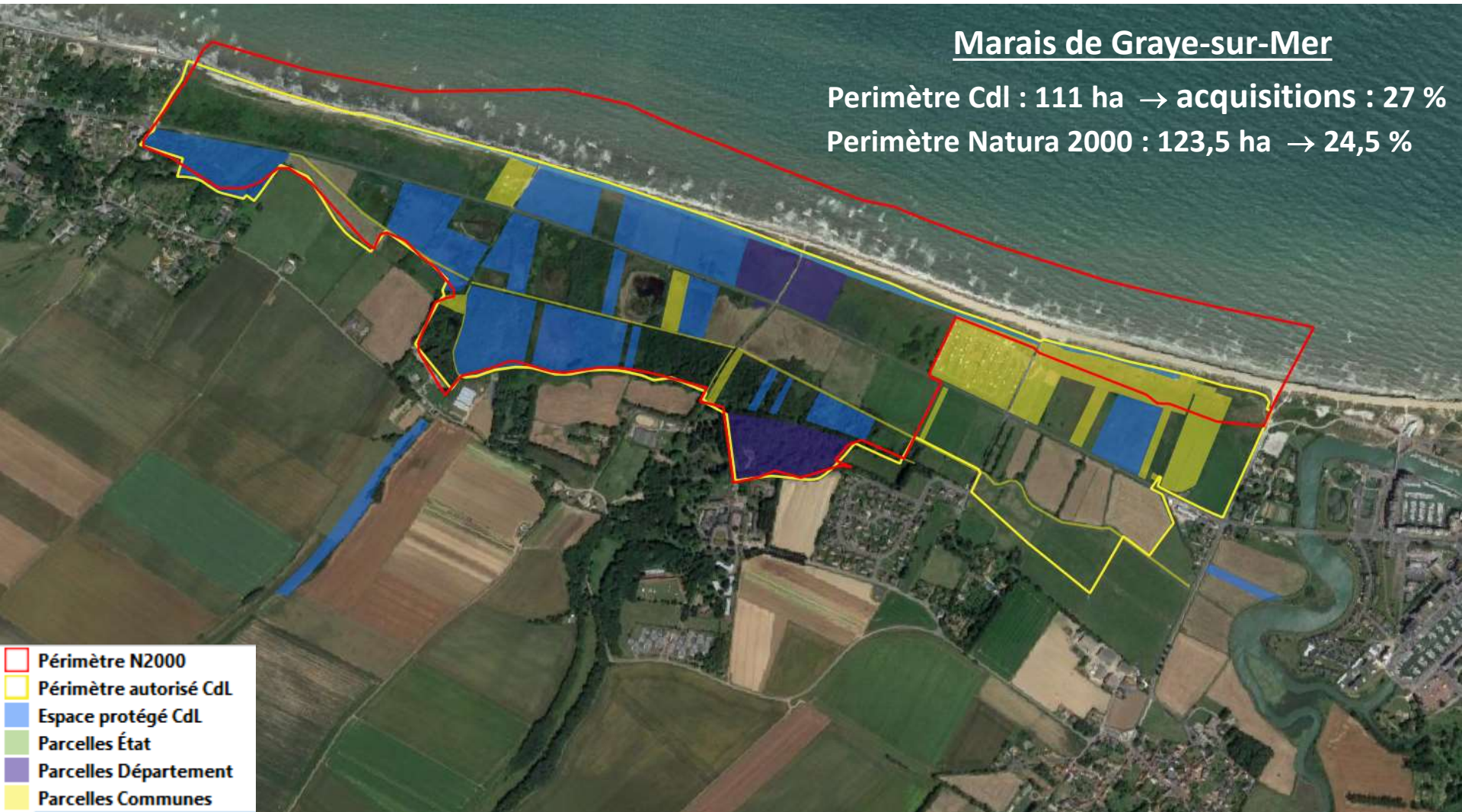


Sources : Conservatoire du littoral, DREAL Normandie, IGN BD ortho 2016 - Réalisation : Conservatoire du littoral, Délégation Normandie, janvier 2020

Marais de Graye-sur-Mer

Perimètre CdL : 111 ha → acquisitions : 27 %

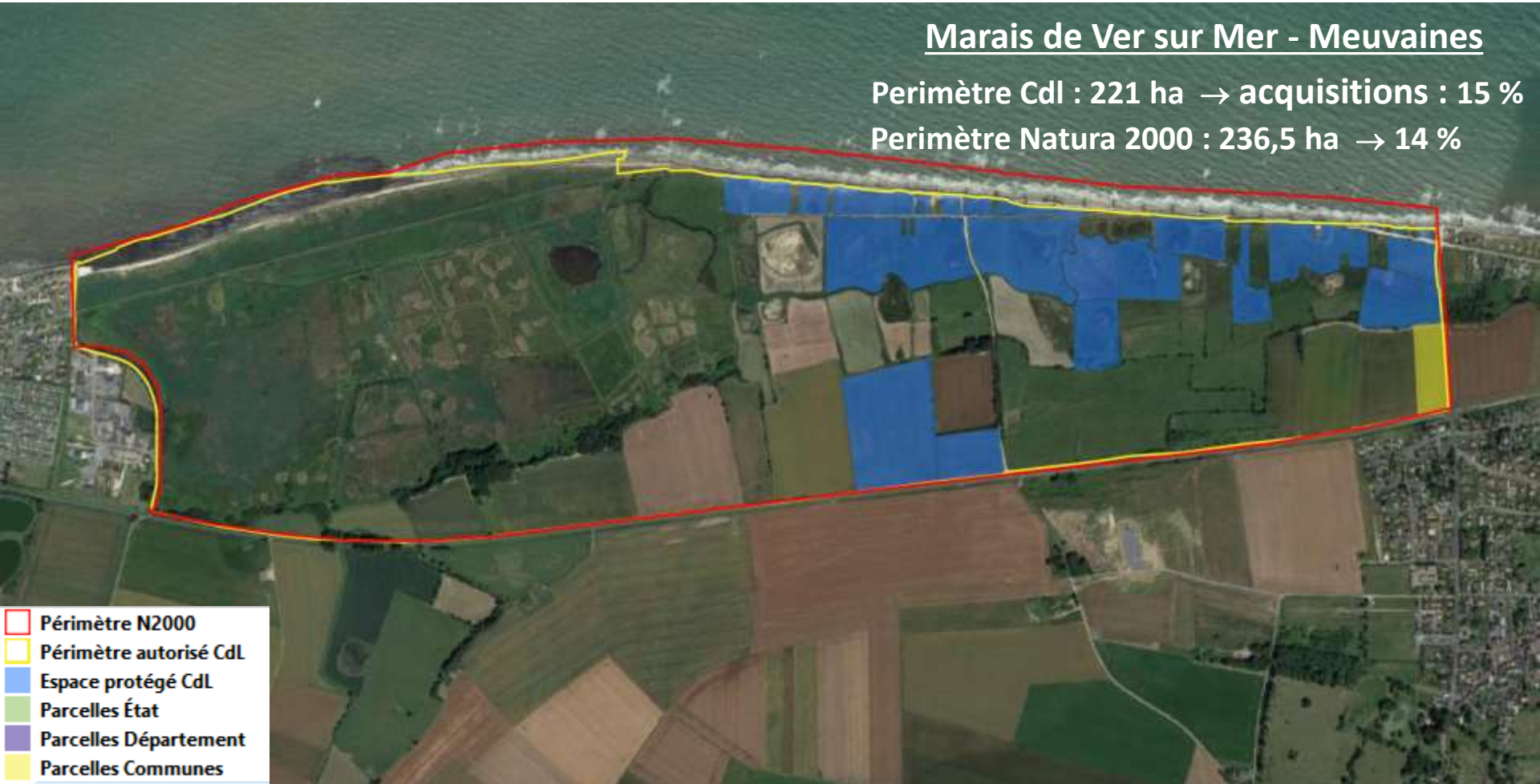
Perimètre Natura 2000 : 123,5 ha → 24,5 %



Marais de Ver sur Mer - Meuvaines

Perimètre Cdl : 221 ha → acquisitions : 15 %

Perimètre Natura 2000 : 236,5 ha → 14 %



2. Objectifs de la démarche / Plan de travail

- ▶ Objectifs : Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

Maintenir la biodiversité dans un état de conservation favorable, en tenant compte des activités économiques, sociales et culturelles ainsi que des changements globaux

- ▶ Trois grandes étapes :

- Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation
 - = Etat de la connaissance
 - = Activités / gestion / problématiques
 - = Enjeux
- Définir les objectifs de développement durable et les orientations stratégiques du site (10 ans)
- Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer le plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions).

Marais du Bessin – Diagnostic du site

Groupe de travail « Accueil du public »

DOCOB et plan de gestion des marais de Graye-sur-Mer et de Ver-sur-Mer

		Phasage	Réunions
2021	A	PHASE A : Diagnostic du site	
	M	- Collecte de données / bibliographie	Groupes de travail « Etat des lieux - Enjeux » : - trait de côte / défense contre la mer - usages (gestion de l'eau / agriculture / chasse) - accueil / sensibilisation public - biodiversité
	J	- Visite sur site	
	J	- Échanges bilatéraux	
	A	- Évaluation DOCOB / PdG	
	S	- Rédaction diagnostic + enjeux + stratégie foncière (DOCOB + PdG)	Groupe de travail unique « Orientations - Objectifs »
	O		
N	PHASE B : Projet pour le site		
	D	- Orientations - objectifs	← COPIL présentation diagnostic / enjeux / objectifs
2022	J	PHASE C : Plan de travail	
	F	- Plan d'actions	Groupe de travail unique « Plan d'actions - Gestion »
	M	- Mesures de gestion	
	A		
	M		
	J	PHASES D et E	← COPIL validation plan de travail
	J	- Cahiers des charges et charte Natura 2000	
	A		
	S		
	O		
N			
	D		

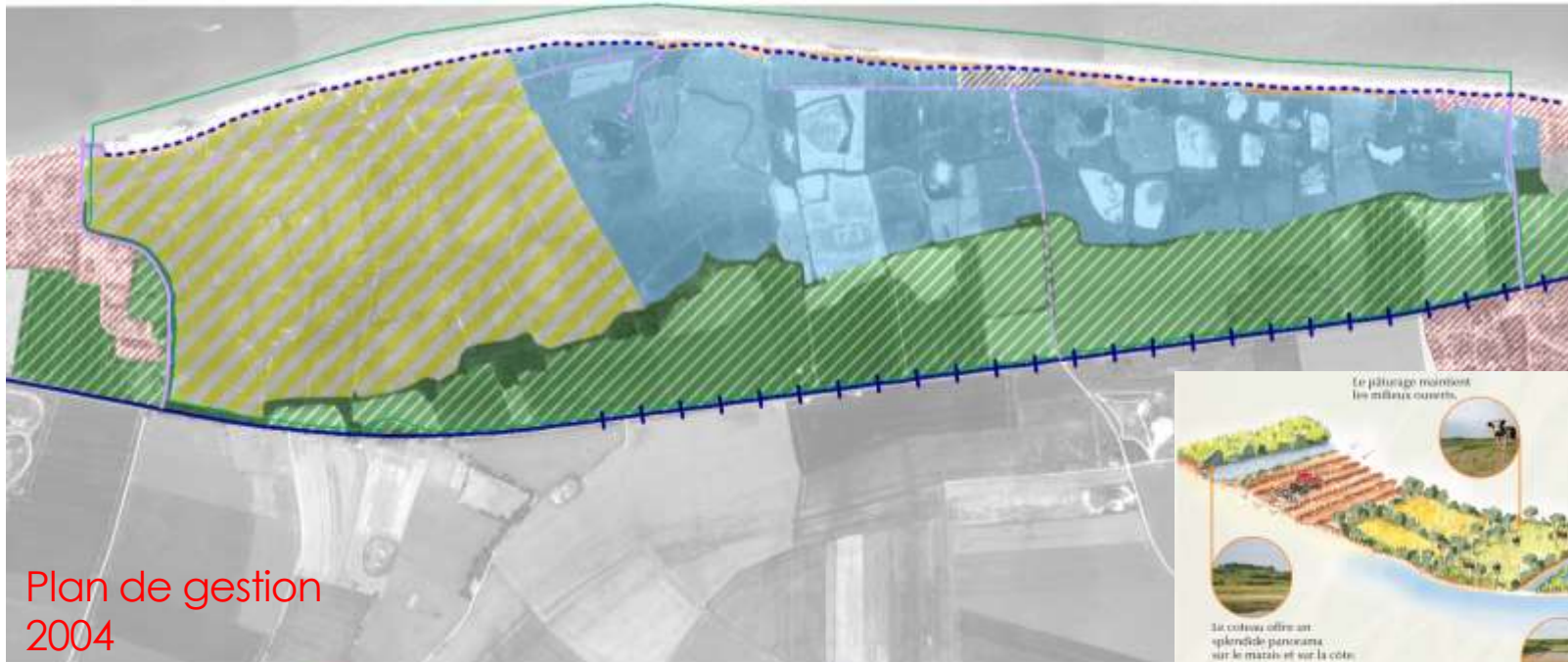
3. État de la connaissance / Enjeux

- ▶ Principaux documents consultés dans le cadre de l'étude
 - Anciens Plan de Gestion et Docob (et évaluation associée)
 - Comptes-rendus de comités de gestion et COPIL
 - Document « Stratégie d'intervention du CDL 2015-2020 : présentation des entités et grandes orientations »
 - Tracé d'étude de la Vélomaritime (Département du Calvados)
 - Guide méthodologique « Les paysages du CdL, de la reconnaissance au projet »
 - Plan de Paysage des sites du débarquement du 6 juin 1944 – Tome 2 « Orientations et programme d'actions »
 - Note du Conservatoire du Littoral de présentation d'un projet de contrat N2000 (restauration de l'habitat dunaire par mise en défens et aménagement d'un chemin longitudinal, commune de Graye-sur-Mer, 2019)

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les paysages des marais du Bessin

Marais de
VER/MEUVAINES



Plan de gestion
2004



Schéma de principe du marais
(source : plaquette CD14)

Limite de la zone d'étude



Fond : Photographie aérienne - Juin 2001

Juin 2004

C.E.R.E.S.A.
Le Port - Route de La Fosse
20 220 NOYAL-CHÂTELLON-SUR-SEICHE

- Paysage agricole en premier plan de la RD 514
- Ligne boisée soulignant le pied de coteau entre marais et espace cultivé
- Paysage de marais perceptible depuis la RD 514 en surplomb constitué d'une imbrication fine de roseières, de prairies humides et de gabiens
- Paysage fermé de bas marais
- Paysage de l'estran surplombé par une dune basse rythmé par des épis
- Paysage urbanisé encadrant le marais

- RD 514 - section aux vues latérales fermées
- RD 514 - Section panoramique
- Itinéraire piétonnier sur les dunes (tracés multiples)
- Voie perpendiculaire à la RD
- Stationnement lié à la fréquentation de la plage
- Ancienne voie abandonnée
- Chemin non revêtu
- Secteur ponctué de blockaous, marqué par les signes d'une plus forte fréquentation (feux, débris, ...)

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les paysages des marais du Bessin

**Marais de
GRAYE**



Le marais de Graye-sur-mer

Aquarelle (www.graye-sur-mer.org)








Limite de la zone d'étude










Plan - Photographie aérienne - Juin 2001

juin 2004

C.E.R.E.S.A.
 Le Port - Route de La Reine
 35 333 NOYAL-CHÂTELLON-SUR-SEICHE

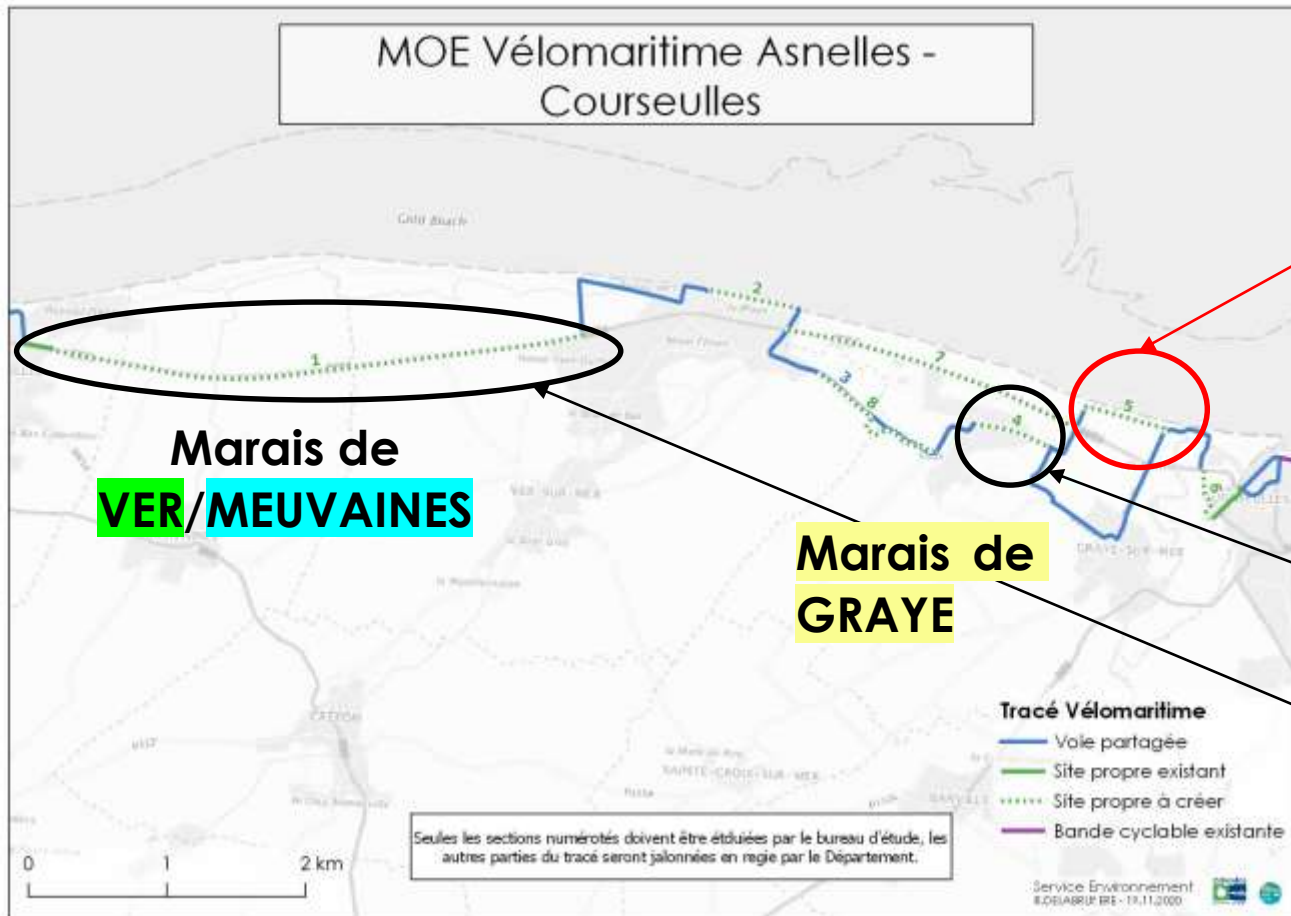
-  Paysage ouvert fortement marqué par la fréquentation (passée ou actuelle)
-  Paysage ouvert de prairies dominantes
-  Front boisé ceinturant le marais au Sud
-  Paysage fermé de bas marais (soulaires, roseières)
-  Paysage de dunes et d'estrains sableux
-  Paysage de dunes et d'estrains rythmés par des enrochements
-  Paysage urbanisé encadrant le marais

-  RD 514 scindant le marais
-  Itinéraire pédestre sur les dunes (tracés multiples)
-  Voie perpendiculaire à la RD
-  Stationnement lié à la fréquentation de la plage
-  Dépôts marquant négativement les paysages
-  Structures maintenues malgré la fermeture du camping
-  Éléments ponctuels rappelant le débarquement (cros de toraine, char, blockhaus, ...)

Plan de gestion 2004

3. État de la connaissance / Enjeux

► La Vélomaritime, un projet en cours de réflexion



Un seul tronçon à fort enjeu écologique vis-à-vis du site des marais du Bessin

5 = nouveau tracé en arrière dune

4 = tracé à créer sur chemin rural

1 = tracé à créer en parallèle RD 514

Vélomaritime Asnelles Courseulles Section 5

**ETUDE EN COURS POUR PRÉCISER LE TRACÉ,
notamment sur ce secteur 5 entre la limite Est et le camping**



3. État de la connaissance / Enjeux

► Les cheminements piétons

→ Clef d'entrée : Respecter les enjeux écologiques (habitats naturels, espèces patrimoniales) et les autres usages (chasse, agriculture) et intégrer les évolutions liées aux changements climatiques

- Insuffisance foncière n'a pas permis jusqu'ici de développer des chemins parallèles au cordon dunaire et transversaux vers les cœurs de marais
- Réflexions engagées notamment avec la commune de **Graye sur Mer** entre la brèche de la Valette et la brèche de Graye (projet de contrat N2000) et au niveau du chemin rural des Molières

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les cheminements piétons

- Cheminements longitudinaux peu canalisés (notamment sur marais de Graye) : en général un cheminement sur le revers, un ou deux sur le haut de cordon, un en front de mer ou sur le haut des enrochements en place)
- Intrusions marines de plus en plus fréquentes, brèches de plus en plus larges (à l'Est du Pont Chaussé notamment, marais Ver)
- Secteur Meuvaines/Ver-sur-Mer :
 - Fermeture de l'accès au chemin du Pont Chaussé (2009), mais portique maintenu ouvert
 - Ganivelles et clôtures mises en place dans le cadre des opérations de rechargement du cordon dunaire, mais restent ponctuelles
 - Memorial britannique : absence de liens pédestres vers le marais de Ver



3. État de la connaissance / Enjeux

► Les voiries

PLAN DE GESTION DES MARAIS
DE VER-SUR-MER ET MEUVAINES (14)
- LA VOIRIE - LES
INFRASTRUCTURES -
- CARTE N°17-1 -

Marais de
VER/MEUVAINES



Limite de la zone d'étude



Fond cadastral - 2004

Août 2004

C.E.R.E.S.A.
Le Port - Route de La Rivière
35 230 NOYAL-CHATELON-SUR-SEICHE

- Route départemental
- Vie revêue
- Chemin empièré

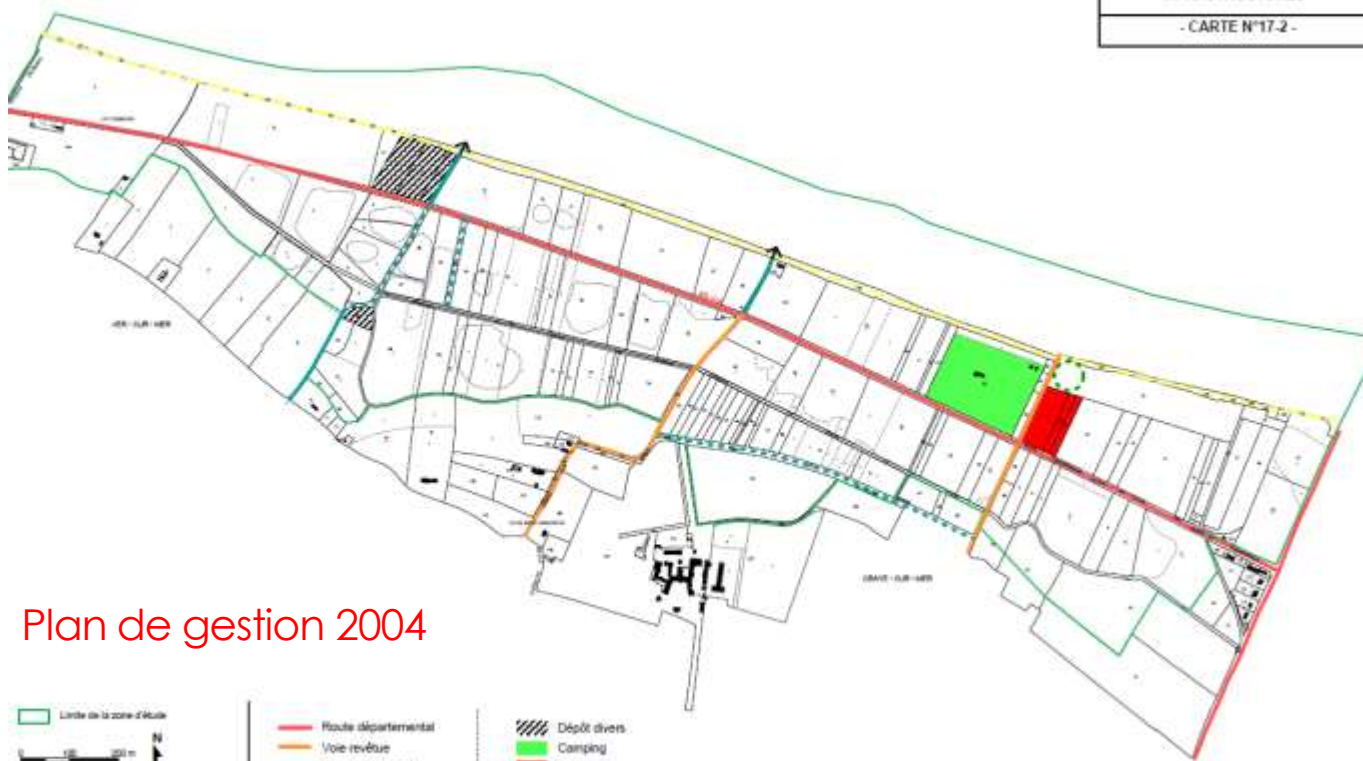
Plan de gestion 2004

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les voiries

PLAN DE GESTION DU MARAIS DE
 GRAYE-SUR-MER (14)
 - LA VOIRIE - LES
 INFRASTRUCTURES -
 - CARTE N°17-2 -

**Marais de
 GRAYE**



Plan de gestion 2004



 Fond cadastre - 2004
 Août 2004
 C.E.R.E.S.A.
 Le Port - Route de La Rivière
 35 230 NOYAL-CHÂTELLON-SUR-SEICHE

<ul style="list-style-type: none"> — Route départemental — Voie revêue — Chemin empierré - - - Chemin enherbé → Accès piéton — Sentier(s) littoral(aux) 	<ul style="list-style-type: none">  Dépôt divers  Camping  Parking  Aire de pique-nique
---	---

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les stationnements

- Marais de **Graye-sur-Mer**
 - A l'est du site, stationnement sur l'aire naturelle de la brèche de la Valette (face au camping) et sur le parking à la brèche de Graye-sur-Mer.
 - Sur le reste du site, le stationnement intervient dans les voies en cul-de-sac qui mènent à la plage depuis la RD514.
 - Le coeur du marais (au sud de la RD 514) est peu fréquenté, car peu accessible (pas d'aire de stationnement, pas de boucle de promenade).

3. État de la connaissance / Enjeux

► Les stationnements

- Marais de Meuvaines et Ver-sur-Mer
 - Deux aires d'accueil et de stationnement aménagées et identifiables en tant que telles : le parking à Meuvaines à l'ouest du marais (incertitude juridique - DPM) et le parking du Paisty Vert (côté Ver sur Mer).
 - Le stationnement des véhicules intervient pour le reste le long des voies (voire ponctuellement sur la dune sur certaines parcelles privées).

Note : Réflexions autour des stationnements à relier au plan de gestion des « Plages du Débarquement », via son volet sur la gestion touristique des sites (dossier de candidature pour inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO) qui dit que les stationnements sont à éloigner du front de mer

3. État de la connaissance / Enjeux

- ▶ L'entrée Est du marais de Ver (Paisty Ver)
 - **Action réalisée** : Résorption de quelques constructions présentes sur l'espace dunaire
 - **Renaturation envisagée** sur ce secteur du Paisty Ver :
 - Rachat des 8 cabanes restantes (par le CdL),
 - Suppression de ces habitations légères,
 - Recréation d'un cheminement piéton,
 - Mise en place de stationnements,
 - Restauration de la zone humide remblayée au sud.

3. État de la connaissance / Enjeux

- ▶ L'entrée Est du marais de Ver (Paisty Vert)



3. État de la connaissance / Enjeux

► La signalétique (communication / sensibilisation)

- Peu de panneaux d'information et de sensibilisation vis-à-vis des enjeux du site
 - Nombreux thèmes peuvent y être abordés (biodiversité, dépôts sauvages, gestion du site, effets des changements climatiques, ...)
 - Une charte graphique homogène peut être envisagée (cf. préconisations du Guide des paysages du CdL)



3. État de la connaissance / Enjeux

► L'animation

- Sorties découverte par le Syndicat Mixte Littoral Normand jusqu'en 2015 puis par le CPIE
 - Marais dans son ensemble (Ver/Meuvaines)
 - Gravelot à collier interrompu (Graye et Ver/Meuvaines)
 - Gabion de chasse (Ver/Meuvaines)
 - Libellules (Graye)
- 2010 : Article Ouest France + reportage France 3 (gravelot marais de Graye)
- Réalisation d'une fiche du site du marais de Ver/Meuvaines (CD14)



3. État de la connaissance / Enjeux

- ▶ Synthèse des problématiques liées à l'accueil du public
 - Des projets à différentes échelles à coordonner (Vélomaritime, itinéraires communaux, ...) et des liens à nouer avec le Mémorial britannique
 - Des cheminements peu ou pas canalisés sur la dune
 - Peu d'accès transversaux vers les cœurs de marais
 - Peu de stationnements
 - Des entrées de site à revaloriser (ex. : Paisty Vert)
 - Des dépôts sauvages et des circulations de véhicules à encadrer
 - Peu de panneaux de sensibilisation

4. Échanges / Groupes de travail

► **Objectifs** :

- Identifier et hiérarchiser les enjeux à prendre en compte dans le cadre du Docob et du Plan de Gestion

► **Méthode** :

- Répartition en groupes de travail
- Thématiques :
 - Modalités d'accueil du public souhaitées pour ce site : quelle vocation donner aux marais ?
 - Aménagements, équipements à envisager (signalétique, cheminements, stationnements, ...)
 - Incidences liées aux changements climatiques (évolution probable du site, risques..)
- Etablissement d'une liste des enjeux à prendre en compte
- Restitution / Echanges / hiérarchisation



Merci de votre attention

VOS INTERLOCUTEURS :

Conservatoire du littoral :

Hervé NIEL

Tél : 02 31 15 30 97

Mail : H.Niel@conservatoire-du-littoral.fr

Ceresa :

Hervé DALLEMAGNE

Tél : 02 99 05 16 99

Mail : hdallemagne.ceresa@orange.fr